ROZOY FLASH

2 mars 2012 N°117

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 février 2012

La séance du Conseil Municipal du 17 février, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

- José FLUCHER,
- Jean-Marie THOUANT,
- Frédéric QUIGNON,
- Roger ANDRE,
- Xavier BOULANDE,
- Sandrine CHARLIER,
- Nathalie FLUCHER,
- Dominique LECLERCQ,
- Jeany MAIZIERES,
- Marie-Agnès MARCHAND,
- Claude MONARQUE,
- Sylvain POULAIN.

Absents excusés :
- Jean-Pierre GARD
Pouvoir à Xavier BOULANDE
- Jean-René DURTETTE
Pouvoir à Nicolas FRICOTEAUX

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Convention avec le SIEMPPR,
- Désignation d'un délégué et d'un suppléant à la Commission locale d'évaluation des transferts de charge,
- Contrat d'assurance des risques statutaires,
- Renouvellement contrat CUI-CAE,
- Conventions avec CFP 02 et GRIEP,
- Vote de crédit d'Investissement,
- Vente de terrains,
- Délégation au Maire,
- Convention SPA d'Hirson,
- Subventions voyages scolaires,
- Demande de dotation parlementaire,
- Etude complémentaire collégiale Saint-Laurent,
- Travaux USEDA éclairage public,
- Questions diverses.

Après avoir adopté le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

DELIBERATIONS

CONVENTION AVEC LE SIEMPPR

Il est décidé d'autoriser José FLUCHER, 1er Adjoint, à signer l'avenant à la convention de mise à disposition de Mlle Ombeline RAMELET au Syndicat des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand.

DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGE

Le Conseil Communautaire des Portes de la Thiérache ayant décidé de passer en fiscalité professionnelle unique assortie d'une fiscalité mixte, l'imposition des entreprises sera désormais uniquement perçue par la Communauté de Communes, ce nouveau statut permettant d'obtenir beaucoup plus de dotations de l'Etat.
Cependant, afin que les communes ne soient pas lésées par ce dispositif, il est prévu que la Communauté de Communes reverse à chaque commune le produit des impositions qu'elles percevaient avant le changement.
De la même façon, en cas de nouvelles implantations dans une commune, il est possible de reverser à la commune concernée le produit d'imposition qu'elle aurait perçu sans le transfert.
Dans ce cadre, il est nécessaire de créer une commission locale d'évaluation des transferts de charge. Le Conseil municipal désigne Nicolas FRICOTEAUX comme titulaire et José FLUCHER comme suppléant afin de siéger au sein de cette commission.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

M. le Maire expose que, statutairement, pour tous leurs agents, les collectivités sont leur propre assureur en matière de prestations en espèce d'assurance maladie et de couverture sociale globale d'assurance d'accident du travail (maladie ordinaire, longue durée, maternité, accident et maladie professionnelle, décès….).

Les collectivités peuvent contracter une assurance couvrant ces risques.

Afin de réaliser des économies d'échelle, en termes de qualité de couverture et de primes d'assurance, les collectivités disposant de la faculté de confier au Centre de Gestion la négociation et la souscription d'un contrat collectif afin de mutualiser les coûts de ces risques, il est décidé de confier au Centre de Gestion la négociation d'un contrat collectif d'assurance garantissant les risques statutaires incombant aux collectivités pour le personnel IRCANTEC et CNRACL.

RENOUVELLEMENT CONTRAT CUI-CAE

Il est décidé de renouveler le contrat CUI-CAE de Mme Bernadette FAGLAIN pour une durée de 6 mois à compter du 1er mars 2012.

CONVENTIONS AVEC CFP 02 ET GRIEP

Dans le cadre de la formation et de l'accompagnement socio-professionnel des personnes en contrat CUI-CAE, M. le Maire est autorisé à signer les conventions à passer avec le CFP 02 et le GRIEP.

(CFP 02 : Centre de Formation Professionnelle de l'Aisne - GRIEP : Groupement Régional de l''Insertion par l'Economique en Picardie)

VOTE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal décide de voter un crédit d'investissement de 5 705 € pour des travaux de voirie.

Ce crédit sera inscrit au budget 2012.

VENTE DE TERRAINS

M. le Maire expose à l'assemblée le souhait de M. et Mme Olivier CAMU d'acquérir l'ancienne carrière communale ainsi que la parcelle servant d'accès.

L'exploitation de cette carrière ayant débordé sur les terrains de M. CAMU et des travaux de remblaiement à la charge de la commune pouvant être nécessaires, il est décidé de vendre à M. et Mme CAMU les parcelles concernées pour le prix principal de 1 500 €. Les frais d'actes seront à la charge de l'acquéreur.

DELEGATION AU MAIRE

M. le Maire est autorisé à signer tout contrat d'embauche en contrat à durée déterminée.

CONVENTION S.P.A. D'HIRSON

M. le Maire donne connaissance à l'assemblée de l'obligation pour la commune de disposer d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation.

Jusqu'à présent, la Société Protectrice des Animaux faisait office de fourrière pour la commune moyennant une subvention annuelle de 220 €.

Cependant, la S.P.A. demandant désormais une participation de 0,80 € par habitant (830,40 €) et compte tenu du très faible nombre d'animaux trouvés en divagation sur une année, il est décidé de régler le problème en régie et de s'équiper afin de créer une fourrière municipale.

SUBVENTIONS VOYAGES SCOLAIRES

Comme décidé par délibération du 1er mars 2008, le Conseil Municipal alloue une participation de 14 € par enfant de la commune et par nuit passée sur le lieu de séjour de tout voyage scolaire (hors collège de Rozoy, leurs voyages étant financés par le Syndicat).

Dans ce cadre, il est décidé d'allouer une participation de 56 € à la Maison Familiale Rurale de Beauregard Clairfontaine pour le séjour d'un enfant dans le Haut-Doubs ainsi qu'une subvention de 294 € à l'école Jeanne d'Arc de Rozoy pour aider au financement d'un séjour pédagogique à Belleu pour 7 enfants de la commune.

DEMANDE DE DOTATION PARLEMENTAIRE

Afin de financer l'acquisition de 4 cinémomètres (indicateurs de vitesse) pour chaque entrée principale de la commune, il est décidé de solliciter une aide de l'Etat dans le cadre de la dotation parlementaire de M. Yves DAUDIGNY, sénateur de l'Aisne.

ETUDE COMPLEMENTAIRE COLLEGIALE ST-LAURENT

Suite à la remise de l'étude diagnostic concernant la collégiale Saint-Laurent, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie souhaite que soit menée une étude complémentaire sur la stabilité de l'édifice.

Le Conseil Municipal décide, par conséquent, de confier cette mission à M. Vincent BRUNELLE, architecte en chef des monuments historiques.

TRAVAUX USEDA ECLAIRAGE PUBLIC

Jean-Marie THOUANT, Adjoint aux travaux, relate à l'assemblée l'obligation de changer une partie des points lumineux de la commune pour se conformer aux règlements en vigueur issus du « Grenelle de l'environnement ».

Par conséquent, 4 dossiers sont, d'ores et déjà, programmés par la commune de Rozoy pour ces 3 prochaines années :

- rue G.A Martin : 15 lanternes – 15 consoles pour un coût résiduel de 6 916 € pour la commune
- rue P. et S. Digue : 8 lanternes – 8 consoles pour un coût résiduel de 4 709.89 €
  5 mâts – 5 lanternes pour un coût résiduel de 7 677.25 €
- rue de la Pommeraie : 12 mâts – 12 lanternes pour un coût résiduel de 15 233.04 €

L'ensemble de ces opérations est accepté par le Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

EVENEMENTS DU LOTO DU 10 FEVRIER

Xavier BOULANDE, Président de l'association des parents d'élèves du collège Jules Ferry, relate à l'assemblée les actes de violence qui se sont déroulés à la salle des fêtes lors du loto organisé par l'association le 10 février.

Le Conseil Municipal dénonce unanimement ces faits intolérables et espère qu'une prise de conscience collective permettra que de tels évènements ne se reproduisent jamais.

CHAPELLE DU CIMETIERE

M. le Maire revient sur les travaux effectués par le chantier d'insertion de la Communauté de Communes, dans la chapelle du cimetière.

Ainsi, tous les murs intérieurs ont été refaits : enduits sur les soubassements et rejointoiement des briques.

Ces travaux ont été réalisés par le chantier d'insertion sous la responsabilité de M. Pascal CHARLIER, encadrant, et ont donné toute satisfaction.

Pour finaliser cette rénovation, il restera à peindre le plafond et à changer certains vitraux (prévu en 2013).

Dès que possible, la chapelle sera réouverte au public et chacun pourra apprécier la qualité des travaux réalisés.

EXPOSITION DU PETIT ROSTAND

M. Le Maire annonce que Francis THUILLIER présentera l'exposition des 30 ans du Petit Rostand (la vie communale par l'image, ROZOY d'hier et d'aujourd'hui) lors da la Foire de Pâques.

Dans ce cadre, une réception sera organisée le samedi 7 avril à 18h00 à la salle des fêtes à laquelle toute la population sera conviée.

RETRAITE SAPEURS POMPIERS

M. le Maire indique à l'assemblée que deux cadres des sapeurs pompiers, MM Daniel CURY et Michel DAUTRECQUE ont pris dernièrement leur retraite de sapeurs pompiers.

Compte tenu de la longévité de leur engagement (30 et 35 ans), le Conseil Municipal manifeste sa reconnaissance à ces deux personnes et souhaite, qu'à leur exemple, d'autres volontaires rejoignent pour un long bail le corps des sapeurs pompiers Rostands.

RECENSEMENT

Le point est fait sur la nouvelle population légale de la commune à compter du 1er janvier 2012 :

- population municipale : 1029
- population comptée à part : 9
- **population totale : 1038**

C'est une légère baisse par rapport au dernier recensement.

STADE MUNICIPAL

Roger ANDRE informe que des petits travaux sont nécessaires dans les vestiaires du stade.
Jean-Marie THOUANT, Adjoint aux travaux, y remédiera.

Après avoir décidé de plusieurs réunions de commissions, un tour de table clôture la séance qui se termine à 23h30.

INFORMATIONS GENERALES

VIGILANCE CAMBRIOLAGES

Plusieurs cambriolages ont eu lieu dernièrement à Rozoy et dans les environs proches.

Toute personne, témoin de scènes inhabituelles, doit le signaler dans les meilleurs délais afin que la Gendarmerie puisse éventuellement intervenir.

ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'article L 1321-2 du code de la Santé Publique et par délibération du conseil syndical du 2 juin 2005, le Syndicat des Eaux de la région de Rozoy-sur-Serre a demandé à M. le Préfet de l'Aisne l'instauration des **périmètres de protection** autour du point de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine en vue d'assurer la préservation de sa qualité.

Sur la base d'une expertise hydrogéologique, des périmètres de protection immédiate, de protection rapprochée ont été définis. Ils font l'objet d'une procédure conjointe d'enquêtes d'utilité publique, d'enquête parcellaire.

Ces enquêtes, prescrites par arrêté préfectoral en date du 7 février 2012 **seront ouvertes du 10 mars 2012 (9h) au 31 mars 2012 inclus (12h)**, en mairie de Rozoy-sur Serre aux jours et heures habituels d'ouverture, où vous pourrez consulter les dossiers pendant la durée de l'enquête et consigner éventuellement vos observations sur les registres déposés à la Mairie ou les adresser à M. Le Commissaire enquêteur, mairie de 02360 Rozoy-sur-Serre.

M. ROUSSELLE, désigné en qualité de Commissaire enquêteur, recevra en personne en mairie de Rozoy-sur-Serre les observations du public les samedis 10 et 31 mars 2012 de 9h à 12h.

URBANISME

A compter du 1er mars, de nouveaux formulaires d'autorisation d'urbanisme devront être utilisés. Ceux-ci sont disponibles en mairie mais également sur le site http//www.service-public.fr/

DEJECTIONS CANINES

Certains propriétaires de chiens, laissent délibérément leur compagnon faire ses besoins n'importe où.

C'est le constat quotidien de nombreux rostands et des services municipaux chargés du nettoyage et de la propreté de notre village.

Quoi de plus désagréable que de marcher les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines ? Quoi de plus déplaisant pour un riverain de voir son quartier, sa rue, sales et mal entretenus ?

Pour la propreté de la commune et pour préserver notre bien vivre ensemble, la municipalité s'efforce à intervalles réguliers, à l'occasion notamment de la publication du bulletin municipal, de sensibiliser les propriétaires de chiens contre les nuisances occasionnées par les déjections de leurs animaux. Malgré ces messages de sensibilisation, rien n'y fait, l'incivisme d'une petite minorité reste de rigueur !

La Municipalité fait de nouveau appel au sens civique des maîtres pour maintenir nos trottoirs, nos rues et nos espaces verts propres et agréables.

Nous rappelons que des sacs biodégradables sont disponibles gratuitement en mairie et que des poubelles ont été placées en différents endroits de la commune.

Pensez également à vous équiper de papiers ou de sacs plastiques à chacune de vos promenades avec votre chien.

PROFESSION INFIRMIERE

Pour vous inscrire aux épreuves de sélection 2012, appelez le 03.23.23.66.92 - Frais d'inscription : 67 €
Clôture des inscriptions le vendredi 16 mars 2012 – Epreuves de sélection : le mercredi 11 avril 2012
Les candidats doivent être titulaires du BAC **ou** être en terminale **ou** issus du jury régional de pré-sélection **ou** posséder un diplôme : aide-soignant – auxiliaire-puéricultrice – aide médico-psychologique
Institut de formation en soins infirmiers – Etablissement de santé mentale départemental de l'Aisne 02320 PRÉMONTRÉ

LE MICRO CREDIT PERSONNEL

Union Nationale des Associations Familiales

Vous avez des projets divers mais les prêts bancaires sont impossibles pour vous par rapport à votre situation …

Nous pouvons vous aider !

Prenez contact avec l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Aisne (U.D.A.F.). Vous rencontrerez un bénévole qui vous écoutera et vous proposera une solution en réponse à vos difficultés.
Point d'accueil : 16, avenue G. Clémenceau 02000 LAON Tél 03.23.23.90.68 – 03.23.23.27.46
Demandez un dépliant en Mairie !

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Séances de Cinéma

Vendredi 20 avril 2012 à 20h00

LA VERITE SI JE MENS 3 Date de sortie : 1 février 2012 (1h 59m)
- Eddie, Dov, Yvan et les autres… Nos chaleureux amis ont migré du Sentier moribond à la banlieue florissante d'Aubervilliers… Là où les vieux entrepreneurs juifs ont laissé le terrain à de jeunes grossistes chinois courageux et dynamiques…
La petite bande est toujours aussi soudée, solidaire que lors des épisodes précédents, et la vie suit son cours, au gré des petits évènements familiaux et des affaires.
Dov semble toujours frivole, Eddie entreprenant, Yvan transi, Karine désinvolte, Sandra résolue, Chochana naïve, Serge irresponsable et mythomane. Quant à Patrick, il est amoureux et l'heureuse élue est loin d'être facile d'accès.
Tout irait pour le mieux jusqu'à ce qu'un vent mauvais apporte son lot d'adversité compromettant sérieusement la cohésion du groupe.
Succomberont-ils sous l'orage à la zizanie, ou bien, une fois de plus, à force d'entraide, de ruses et d'habileté, triompheront-ils de la crise avec panache ?

Vendredi 27 avril 2012 à 16h00

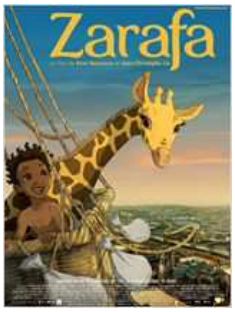

ZARAFA - Date de sortie : 8 février 2012 (1h 18min) A partir de 6 ans
Sous un baobab, un vieil homme raconte aux enfants qui l'entourent, une histoire : celle de l'amitié indéfectible entre Maki, un enfant de 10 ans, et Zarafa, une girafe orpheline, cadeau du Pacha d'Egypte au Roi de France Charles X.
Hassan, prince du désert, est chargé par le Pacha de conduire Zarafa jusqu'en France mais Maki, bien décidé à tout faire pour contrarier cette mission et ramener la girafe sur sa terre natale, va les suivre au péril de sa vie.
Au cours de ce long périple qui les mènera du Soudan à Paris, en passant par Alexandrie, Marseille et les Alpes enneigées, ils vont vivre mille péripéties et croiser la route de l'aéronaute Malaterre, des étranges vaches Mounh et Sounh et de la pirate Bouboulina…

SUPER LOTO Organisé par le FOYER RURAL

VENDREDI 2 mars
20h00 - Salle des Fêtes
Ouverture des portes à 18h30

BINGO -RESTAURATION

REPAS DANSANT

DE L'APE DU COLLEGE JULES FERRY
SAMEDI 31 mars à partir de 20h00
Salle des Fêtes

Apéritif et ses amuse-bouches – Coquille de poisson – Salade au lards avec jambon à l'os ou Carbonade flamande et son accompagnement – Salade verte – Fromages – Tarte maison – Café –
Tarif : adultes 19€ - Enfants de moins de 12 ans 10€ (boissons non comprises)
Pour tous renseignements : 03.24.72.60.32.
Réservations jusqu'au vendredi 16 mars au plus tard.

DIMANCHE 29 AVRIL

VOITURES ANCIENNES

Rallye touristique de voitures sportives de collection et de prestige (environ 40 véhicules) organisé par le Rotary Club de Meaux (77).
Le parcours prévoit le passsage dans notre commune de la 1ère voiture à partir de 11h30
(D977, rue Notre Dame, rue Charles De Gaulle, D977, D946).
50 minutes environ entre le passage de la 1ère voiture et celui de la dernière.